



Récépissé expire à l'étranger

Par **Letsou**, le **04/08/2014** à **10:03**

Bonjour à tous,

Je suis un étudiant Marocain et j'effectue mes études en France.

Lors du renouvellement de mon titre de séjour pour la troisième fois, j'ai obtenu un récépissé valable 3 mois en attendant de récupérer ma carte de séjour. Je suis actuellement en stage à Malte jusqu'à fin Septembre et le problème est que ce récépissé expire le 21 Août, je serai donc toujours à Malte.

J'ai contacté l'ambassade de France à Malte qui m'a dit que je devais faire un visa retour long séjour afin que je puisse rentrer en France sans problème lors de la fin de mon stage.

J'ai cependant quelques questions concernant cette démarche :

- sur quels critères se base ma préfecture pour m'accorder ou non ce visa ?

Par ailleurs, j'ai obtenu un rdv à l'ambassade pour le 18 Août, soit 3 jours avant l'expiration de mon récépissé. N'est-ce pas trop tard pour entamer la procédure ? J'ai peur que le consulat me refuse ce visa et que je sois, par conséquent, interdit de retourner en France.

Merci.

Par **Imina**, le **16/12/2014** à **20:34**

Bonjour,

Je suis à peu près dans le même cas, qu'as-tu fais après?

Merci.